"Faites entrer l'accusé"

Voici le nom d'une célèbre émission française, relatant des affaires criminelles au travers d'un petit écran. Pourquoi se contenter d'un petit écran lorsqu'en France, nous pouvons assister à des audiences publiques ? C'est la question que la classe de 2nd GATL s'est posée.

La décision est tombée et est sans appel : par le biais d'une petite demande à l'attention du Palais de Justice et d'un soupçon de paillettes de La Direction du Lycée Charles de Gaulle, nous recevons une merveilleuse nouvelle : « Les élèves de la classe de second GATL du Lycée Charles de Gaulle à Sète sont conviés pour assister à des comparutions immédiates, le 5 avril 2023 »

Cette nouvelle, enflamma l'esprit des élèves et ni une, ni deux, il est l'or Monsignor de prendre les billets direction Montpellier !

« TCHOU – TCHOU »

<u>Mercredi 5 avril 2023 :</u>

« Mesdames, Messieurs, éloignez-vous de la bordure du quai, le Train numéro 4.4XX, à destination de Montpellier, départ prévu à 10h50, voie C entre en gare. Il desservira les stations : La Cour d'Appel de Montpellier, L'Arc de Triomphe de Montpellier, La Faculté de Médecine, La Faculté de Droit et des Sciences Politiques, Le Parc du Pérou et Le Palais de Justice de Montpellier. Attention, nous rappelons à nos voyageurs spéciaux les 2nd GATL qu'ils vont vivre une journée inoubliable et inspirante... »

Non, Chers Lecteurs, vous ne rêvez pas, même le message de la SNCF était personnalisé, vous imaginez à quel point nous nous sommes sentis unique ?

Vous l'aurez compris, nous avons voyagé entre culture, savoirs et citoyenneté.

Il est 13h15, arrivé au Palais de Justice, nous sommes accueillis par un brigadier. Il avait le visage fermé, les cheveux grisonnants et d'un ton ferme il s'adressa à la classe : « Bienvenue, vos téléphones doivent être éteints, les photos sont interdites et les bavardages aussi. N'oubliez, vous allez assister au basculement d'une vie ».

Salle numéro 7 : Nous avons eu l'opportunité d'assister à trois comparutions immédiates pour des faits divers : délit de fuite et conduite sans permis, agression sur agents d'état portant

autorité publique, vol et stupéfiants… La vie de trois individus a basculé sous nos yeux… Des pleurs, des plaidoyers, une justice et une prise de conscience.

Bien que nous n'ayons pas pu prendre de photo de cet instant au tribunal, il y avait au fond de la salle numéro 7, une artiste Cathy Cornu qui a dépeint l'une des affaires.

Merci à Cathy Cornu pour le dessin !

Assister à des audiences c'est découvrir la justice française et des métiers : Avocats, Juges, Greffiers, Brigadiers, Traducteurs, Procureur de La République…

« Un moment unique que nous espérons pouvoir réitérer l'année prochaine. »

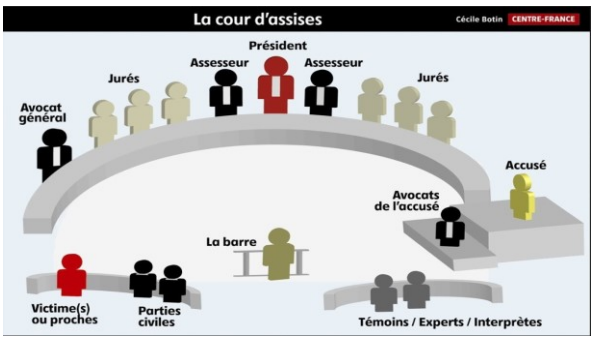

En attendant, Chers Lecteurs, si vous souhaitez assister à des audiences, vous pouvez vous présenter au Palais de Justice de Montpellier et demander à assister à une audience publique.

Merci pour votre lecture.

Madame ARCHIMBEAU et Madame ZARYOUHI.